

## Sécurité électrique en Blended-Learning – B0 / H0 / H0V Chargé de chantier

**CONFORME A**  
**la NF C 18-510 / A1**  
**et l'ED 6127 de l'INRS**

### PUBLIC


Personne désignée par son employeur comme responsable des procédures d'accès, de suivi et de contrôles relatives à la prévention du risque électrique lors de travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique (dans un local/emplacement d'accès réservé aux électriciens ou en champ libre).

### PRE REQUIS

Savoir lire, écrire et parler le français. Comprendre les instructions de sécurité.

Aucune connaissance particulière en électricité n'est demandée.

Utiliser un PC sous Windows.

 La réussite au test théorique en ligne conditionne la participation du stagiaire à la formation en présentiel.

### DURÉE

4h à distance + 3h30 en présentiel.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 stagiaires maximum / formateur.



Existe **en présentiel**  
(Réf. TRIHOM : **S801** –  
1j ½ / 10h30)



**Recyclage** recommandé tous les 3 ans (Réf. TRIHOM : **S811**- 4h à distance + 3,5h en présentiel ou **S804** – 1j/7h en présentiel)

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser les grands principes de prévention en entreprise et en particulier les risques électriques
- Avoir une vue générale sur les différents titres d'habilitation et savoir se situer parmi eux
- Découvrir quelles sont les principales grandeurs électriques qui interviennent dans un circuit (tension, intensité, résistance, puissance)
- Comprendre que l'électricité a des effets désastreux sur le corps humain (tétanisation, brûlures, arrêt cardiaque)
- Savoir que les mesures de protection ont un rôle majeur à jouer et connaître les moyens de protection contre les contacts directs, indirects, les risques de surintensité, d'incendie, de brûlure
- Apprendre et comprendre les distances de sécurité qui ont été définies pour nous protéger du risque électrique et les opérations autorisées dans ces zones
- Connaître la signalisation, les équipements individuels de sécurité (EIS), les équipements de protection collective (EPC) et les outillages
- Connaître la procédure à suivre en cas d'accident et les moyens d'extinction d'un feu en cas d'incendie d'origine électrique
- Identifier les limites de l'habilitation « 0 » et évaluer les risques
- Mettre en place la zone de travail et assurer la surveillance du chantier

### CONTENU

- 11 modules à distance : Évaluation des risques et habilitation électrique ; Habilitations électriques ; Grandeurs électriques ; Dangers de l'électricité, accidents et incidents ; Mesures de protection ; Limites, zones et opérations liées ; Équipements de protection collective et de travail ; En cas d'accident ; Procédures en cas d'incendie ; Spécificités
- Révision et apports (consignation, balisage, obstacles, isolation)

### MOYENS

- **Pédagogiques** : Formation théorique à distance complète riche en vidéos et témoignages, mises en situation pratique dans l'unité locale TRIHOM.
- **Techniques** : E-Learning hébergé sur une plateforme LMS dédiée et sécurisée. Armoire électrique pédagogique. Remise d'un document stagiaire.
- **D'encadrement** : Suivi détaillé de l'avancement du stagiaire et formateur habilité par TRIHOM.

**EVALUATION** : Sommative sous forme de tests théorique (en ligne à valider avant la partie en présentiel) et pratique.

**VALIDATION** : En cas de réussite aux 2 tests, délivrance d'un certificat de réalisation avec avis et un avis après formation rédigé par le formateur permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.

**Pour toute inscription, consultez nos plannings sur [www.trihom.fr](http://www.trihom.fr)**

Assistance technique sous 48H : [ingenierie@trihom.fr](mailto:ingenierie@trihom.fr)

Assistance pédagogique : [charles.burdin@trihom.fr](mailto:charles.burdin@trihom.fr)